



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Orthophonistes organise une semaine de sensibilisation sur la dyslexie

Qu'est-ce que la dyslexie ? A partir de quand est-il justifié de s'inquiéter ? Que faire en cas de doute ? Ce sont des questions qui se posent fréquemment au moment de l'apprentissage de la lecture. Pour aider parents, familles, enseignants et professionnels de santé à y voir plus clair, la FNO organise du 21 au 27 janvier 2019 une semaine de sensibilisation ainsi qu'un colloque et une **conférence de presse**.

Qu'est-ce que la dyslexie

Les troubles du langage écrit affectent l'apprentissage de la lecture et la compréhension de l'écrit. Parmi eux, la dyslexie est un trouble neuro-développemental fréquent, puisque 7% de la population en souffre, soit environ 4,7 millions de personnes.

Dès qu'un enfant rencontre des problèmes scolaires, on pense souvent à la dyslexie, alors qu'il peut y avoir de multiples causes à ses difficultés, qu'elles soient pathologiques ou non.

Quel accompagnement pour la dyslexie ?

L'orthophoniste est le professionnel de santé en charge notamment des troubles du langage écrit. Il effectue un bilan qui permet, le cas échéant, de poser le diagnostic d'un trouble, comme la dyslexie. Une rééducation orthophonique peut alors être proposée au patient. Le dépistage précoce est primordial, puisqu'il favorise une intervention rapide qui diminue l'impact des troubles.

La semaine de sensibilisation sur la dyslexie, du 21 au 27 janvier 2019

La FNO sensibilise parents, familles, enseignants et professionnels de santé pour les aider à détecter les signes d'alerte qui peuvent les amener à consulter un orthophoniste et pour favoriser une intervention orthophonique précoce, si nécessaire.

Elle met à leur disposition un dispositif complet :

- des fiches conseils et une vidéo expliquant dans quel cas consulter pour un bilan orthophonique ;
- un site Internet de prévention, mis en ligne à l'occasion de la semaine de sensibilisation.

Elle présentera un partenariat majeur entre les orthophonistes, l'Assurance-maladie et l'Education nationale : un dépistage systématique à l'école sera expérimenté en 2019 dans 3 régions, avant d'être déployé au niveau national. Les orthophonistes formeront les enseignants à l'utilisation du D.P.L.3, outil de dépistage à 3 ans des risques pouvant conduire à des troubles du langage écrit.

Un colloque sera organisé lundi 21 janvier prochain au Ministère des Solidarités et de la Santé, **conclu par une conférence de presse** (12h-12h30). Mesdames Agnès BUZYN et Sophie CLUZEL, notamment, y sont attendues (sous réserve). La FNO y réaffirmera :

- que l'orthophoniste est le professionnel de santé, expert des pathologies du langage écrit ;
- que les difficultés d'apprentissage non pathologiques ne relèvent pas de l'intervention orthophonique ;
- que les troubles du langage oral peuvent avoir un effet sur l'apprentissage du langage écrit ;
- que le dépistage précoce est primordial.

Présentation de la FNO : Syndicat professionnel qui fédère 8 000 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patients et pour le système de santé.

Contact presse : Françoise GARCIA, 06 85 52 73 54 – [Dossier de presse](#)



Fédération Nationale des Orthophonistes

145 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : contact@fno.fr

www.fno.fr